

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-477843100

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Pierre FANNEAU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : du 31/10/2025 au 31/10/2025

Support de parution : ledauphine.com

Département de parution : Ardèche

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE COMMUNE DE COLOMBIER-LE-JEUNE

Avis d'enquête Classement de la voirie communale et au recensement des chemins ruraux

Par arrêté du 30 octobre 2025 le Maire de la commune de Colombier-le-Jeune a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le classement de la voirie communale et le recensement des chemins ruraux situés sur le territoire de la commune de Colombier le Jeune.

L'enquête sera ouverte au public et sera ouverte pendant une durée de 32 jours, du 17/11/2025 au 18/12/2025.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable à la mairie de Colombier le Jeune, 1 place de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Par décretin de Mme La Maire de COLOMBIER LE JEUNE, Monsieur GOUZET, adjoint a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête ouvert à la mairie,
- par courrier adressé à: Monsieur Commissaire enquêteur -
Mairie de COLOMBIER LE JEUNE.

1 place de Mairie 07270 COLOMBIER LE JEUNE, ou par voie
électronique à: commissaire.enqueteur@colombierjeune.fr

clôture de l'enquête au commissaire enquêteur lors des permanences que celui-ci tiendra en mairie le
17/11/2025 de 9h à 12h, le 02/12/2025 de 9h à 12h, le
18/12/2025 de 9h à 12h.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra son

rapport et ses conclusions motivées au Maire de Colombier le

Jeune.

Le rapport et ses conclusions motivées seront, pendant un an, tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet

de la commune.

477843100

Lien de l'annonce :

<https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Ardeche/COLOMBIER-LE-JEUNE/Le-Dauphine/Classement-de-la-voirie-communale-et-au-recensement-des-chemins-ruraux.html>



Pierre FANNEAU

Directeur Général